

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Siège Social : 3 Place de la Petite-Hollande NANTES

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons
des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Planteurs de Tabac
de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
147.15 pour la Confédération des Vignerons.
270.51 pour le Syndicat de Défense.

AUJOURD'HUI...

Nos Contes de Noël Les Prairies de la Bienfaisance

par GILBERT GERMANNE

Trois coups après minuit

par ROLAND FAIVRE

VERGERS DE POMMIERS

par A. BONNET,
CONSEILS AUX PRODUCTEURS
DE TABAC
CHOIX D'UN ENGRAIS AZOTÉ
LES REUNIONS DU FRONT PAYSAN
L'AUTRE DECHAUMAGE

En présentant ce numéro à nos
lecteurs, nous leur souhaitons, à
eux et à toute leur famille, une
joyeuse fête de Noël.



CARTE D'IDENTITE : M. Marx
Dormoy se montre partisan de l'obli-
gation de la carte d'identité avec
empreintes digitales pour tous les
citoyens français. Elle existe déjà
pour les avocats, les officiers et les
soldats. Il s'agit d'en étendre
l'obligation à l'ensemble des ci-
toyens.

PRODUCTION FRUITIÈRE : Le
« Journal Officiel » du 10 décembre
a publié les résultats approximatifs
de la production fruitière en 1937 :
pommes et poires à cidre, pommes
et poires de table, noix et châtaignes,
par département et au total, avec
appel de cinq années.

PRIX D'ACHAT DES TABACS :
La Commission paritaire des tabacs
a décidé de majorer le prix d'achat
aux producteurs français de tabacs
en feuilles.

LE 76^e SALON D'AVICULTURE,
à Paris, organisé par la Société
Centrale d'Aviculture de France (34,
rue de Lille, Paris 7^e) aura lieu du
2 au 7 février. Clôture des engage-
ments le 26 décembre.

AU PARADIS... D'après les jour-
naux socialistes, cent vingt person-
nes se sont suicidées, rien qu'à Mos-
cou, entre le 5 et le 12 décembre.
Les feuilles russes parlent d'une
sorte de psychose qui semble s'être
emparée de la population.

EN ITALIE, en vue de parer aux
besoins éventuels de blé d'importa-
tion, il a été prescrit d'incorporer
dans les farines panifiables, une pro-
portion de 5 % de farine de maïs
et 5 % de farine de riz ou autre cé-
réale.

EN LYBIE, une Société italienne
vient de démontrer la possibilité d'une
grande production d'huile de ricin.
Cette plante croît, là-bas, très rapi-
dement et vit trois ans, alors qu'elle
ne vit qu'une seule année en Europe.

GARE AUX RADIATEURS ! Auto-
mobilistes, pour supprimer les ris-
ques de gel, employez un mélange
d'alcool à brûler et d'eau (2 litres
d'alcool pour 10 litres d'eau). Votre
voiture, ainsi, ne craindra pas les
plus grands froids.

Ce journal ne vous coûtera rien...

si vous effectuez vos achats chez
les nombreux commerçants, qui
accordent une remise à nos adhé-
rents, UNE SEULE EMPLETTE
(chaussures, vêtements, chapeaux,
lingerie, bijouterie, maroquinerie,
quincaillerie, etc., etc.) PEUT-
VOUS REMBOURSER VOS 15 FR.
DE COTISATION SYNDICALE...

BIEN MIEUX, sur toutes vos dé-
penses de ménage, ou d'exploitation,
vous pouvez réaliser annuellement
D'APPRECIABLES ECONOMIES et
ce n'est là qu'un avantage accessoire
du Syndicat.

Rien ne sert de se plaindre il faut se syndiquer !

L'opinion publique proteste contre
l'incurie ministérielle, face au fléau
de la fièvre aphteuse : deux mil-
liards de recettes perdues pour les
éleveurs ! Deux milliards dont l'Etat
se désintéresse, au moment même
où il en fabrique deux autres pour
les fonctionnaires.

L'opinion publique agricole a rai-
son, mais sa plainte est vaine.

Les producteurs de blé s'estiment
deux fois lésés par le prix de 180
francs. La loi a été violée, disent-ils,
lors de la fixation du prix ; et de-
puis la dernière dévaluation ils ajou-
tent : « le blé légalement stable,
avec le franc légalement flottant,
c'est légalement le vol ! Résultat :
deux autres milliards d'en-volés » !

Ils ont raison, mais leur plainte
est vaine.

Unanime, la presse agricole pousse
un nouveau cri d'alarme : En dix
mois, nous avons exporté pour deux
milliards six cent quarante-neuf mil-
lions de denrées agricoles, mais
nous en avons importé huit milliards
quatre cent soixante-cinq millions.
Perte pour le paysan, cinq milliards
sept cents millions, et nous ne par-
lons pas des matières premières
agricoles (textiles, oléagineux, etc.)
également importées par centaines
de millions !

La presse agricole a raison, mais
sa plainte est vaine.

Le congrès des combustibles, car-
burants et lubrifiants nationaux, pré-
cise que chaque année, la forêt fran-
çaise (dont les 2/3 appartient à
1 million et demi de particuliers)
laisse sept millions et demi de stères
de bois invendus (en plus de la ré-
serve actuelle de vingt millions de
stères).

Ces invendus pourraient alimen-
ter, à bon marché, environ deux
mille véhicules à gazogènes, soula-
ger un nombre respectable de cen-
taines de millions le tribut écrasant
acquitté par la France aux trusts
anglo-saxons, et assurer pendant les
mois d'hiver du pain et peut-être
un peu de bien-être à d'innombrables
travailleurs agricoles et forestiers.

Le Congrès a raison, mais sa
plainte est vaine.

Ici, les producteurs de fruits et
légumes dénoncent avec « la der-
nière énergie » le projet de loi

« Maulion » de réorganisation des
Halles centrales de Paris : celui-ci
créerait, au profit du Ministère de
l'Intérieur, un intolérable droit dic-
tatorial de taxation, qui permettrait
légalement encore, légalement tou-
jours de frustrer la petite paysannerie
maraîchère de sa juste rétribu-
tion.

Là, on s'inquiète du projet gou-
vernemental de stockage frigorifique
des beurres, destiné à freiner les
hausses normales, saisonnières ou
autres.

Parlons, on s'indigne de l'injus-
tice scandaleuse, qui exclut des Allo-
cations familiales, le paysan père
de famille, qui a encore le courage
de travailler « chez lui » !

Encore une fois, inquiétudes, re-
vendications, indignations, raisonna-
bles, cent fois raisonnables ! Mais à
quoi servent-elles, tant qu'elles res-
teront sur le plan stérile des récri-
minations ?... Nos adversaires con-
naissent fort bien le mot historique :
« Ils crient, donc ils paieront ! »
Certains d'entre eux pourraient
même ajouter : « Ils crient, donc
ils se laisseront voler ! »

Des discours, des manifestations,
des meetings, oui, il en faut ; mais
ils ne suffisent point. Il faut non
moins construire, et pour cela, nous
syndiquer, comme les autres.

Il faut nous syndiquer, com-
me les fonctionnaires, les ouvriers
d'usine, les utilisateurs de lait, les
mandataires et aussi les marchands
de pétrole !

Contre des syndicats, on ne se
bat qu'avec des syndicats.

Contre des syndicats riches et
puissants, on ne se bat qu'avec des
syndicats riches et puissants.

Aux milliers d'adhérents, il faut
opposer des dizaines de milliers
d'adhérents. Aux millions des inter-
nationales cégétistes ou financières,
nos caisses syndicales, approvision-
nées, elles, avec vos cotisations, ver-
sées sans marchandage.

1937, qui avait eu un commence-
ment de redressement agricole, s'a-
chèève sur toute une série de défaites
paysannes.

A qui la faute ?
Défensive de millions de foyers pay-
sannes, où l'on aura compris trop
tard... trop tard !

J. LE ROY-LADURIE.

Un Brin de Causette...



Si qui a des
ennemis qui ne
désarment ja-
mais, c'est ben
les parasites,
qui sont nos
pires fléaux.

L'été dernier,
une querelle de
chimistes, d'a-
guernomistes, d'en-
tomologistes, de pathologistes,
se sont réunis à Paris, Maison de
la Chimie, en conseil de guerre.

Y fut question de l'extermination
radicale des parasites, par les gaz
et certains autres médecines
de la science moderne. Quarante
sept rapports ont été discutés
par ces spécialistes. Un vœu —
les réunions qui se respectent se
terminant par des vœux — sou-
leva le désir d'organiser un Front
commun (encore !) pour une col-
laboration régulière entre les mi-
lieux intéressés.

Les insectes et les champignons
n'ont qu'à se tenir tranquilles.

Le plus terrible, c'est que ces
fous animaux et parasites mar-
chant de l'avant, pas vite que la
Science. A peine qu'on a trouvé
un moyen de lutte — qui s'avère
point toujours efficace — qui l'ap-
paraît de nouveaux citoyens, des
poils inconnus, qui bouillonnent
nos récoltes et nos fruits. Et c'est
encore de nouvelles études, des
recherches pour les années qui
viennent. Comme qui dirait la course
aux armements.

Le comble, c'est les étrangers
qui nous font cadeau de ces indé-
sirables...

Après la « Bête du Colorado »
installée comme chez elle dans
nos palates, nous avons reçu à
bras ouverts c'est gentil pou de San
José, ressemblant à l'« aspidis-
tus » de nos vergers. Encore un
qu'aurait ben pu rester d'où qui
vient. Car c'est pou, si p'tit qui
l'est, avant point finit de faire
des siennes. Y s'attaque de préfé-
rence à la pomme, pommiers,
cognassiers, pruniers, pêchers,
abricotiers, sans parler des aubé-
pinnes et des rosières. Y suce leur
sève, injecte son venin, finit par
les faire crever.

Si que les journaux nous par-
lent de la guerre Sino-Japonaise,
perquoi qui nous mellent point
en garde contre un nouveau fléau,
originaire de la Chine du Nord :
le « Popillia Japonica » ou « ja-
panese beetle » comme l'appellent
les Américains, qu'avant eu les
honneurs de sa visite. C'est le sort
de p'tit hanneton s'est propagé en
Extrême-Orient, au Japon, traversa
le Pacifique pour gagner les Etats-
Unis, pis tout l'Amérique. C'était
ben la moindre des choses qui
vient faire un tour en France,
après son copain Doryphore !

Le moins rassurant, c'est qui
boulotte une foule de plantes de
céréales, de légumineuses... et que
les Américains, malgré leurs dro-
gues, les fumigations cyanhydri-
ques et leurs canons à longue
portée, avant jamais réussi à
arrêter la marche de l'envahis-
seur.

Ces satanées bestioles sont qua-
siment pus difficile à tuer que
des régiments.

Raison de pus d'armer nos ba-
teries de campagne.

maître jeannot

CE JOURNAL EST LE MIEUX
INFORMÉ ET LE PLUS VIVANT
DES HEBDOMADAIRES AGRICO-
LES. REPANDEZ-LE AUTOUR DE
VOUS.

Vergers de Pommiers

Depuis déjà un certain temps,
nombre de groupements de toutes
origines ont tenté de guider, ren-
seigner, conseiller les planteurs d'ar-
bres fruitiers. Jusqu'ici tous ces
groupements ont fait des efforts très
appréciables, très intéressants, et
malgré leur diversité, il faut recon-
naître que ces efforts sont arrivés
à des résultats bien marqués.

Dans notre région nantaise, Loire-
Inférieure et Vendée, l'on commence
à se rendre compte que des plan-
tations fruitières bien organisées
arriveraient à donner des résultats
très rémunérateurs ; en raison de la
situation climatique, de la nature du
sol, qui sont essentiellement fa-
vorables à la culture des arbres à
pépinière, c'est-à-dire pommiers et
poiriers, aucune autre région ne peut
réaliser pour les qualités, finesse
de goût de certains de nos fruits, et
ils restent tous incomparablement
supérieurs à tous les fruits exo-
tiques.

Quand un propriétaire veut plan-
ter un certain lot de pommiers, il
est presque toujours embarrassé sur
les variétés à choisir. En ce qui con-
cerne les pommiers, la Chambre
syndicale des Commerçants en fruits
s'est arrêtée à une liste qui peut,
avant tout, servir de guide, tout en
n'éliminant pas, bien entendu, un
grand nombre d'autres variétés qui
ne figurent pas ci-dessous et qui res-
tent ou fruits de collection ou
d'amateur.

Nous disons donc que cette Cham-
bre syndicale des Commerçants en
fruits, appuyée par les Chambres
d'Agriculture, s'est arrêtée aux va-
riétés : Locard, Reinette Clochard,
Canada blanc de Bretagne, Drap
d'Or, Chailieux, Pate de Loup, Teint
frais, Reinette de Caux, Reinette
Dubuisson, Reinette du Mans qui a
pour synonymes De Janne et Grès,
Transparente de Crouelles.

Avant de nous étendre sur la ques-
tion culture et plantation des pom-
miers l'auteur de l'article, qui a tou-
jours essayé de faire une différence
entre le Drap d'Or et le Chailieux,
n'a jamais pu y parvenir, et pour
lui, jusqu'à preuve du contraire,
preuve à laquelle il se soumettra
lorsqu'on aura pu lui donner une
désignation précise des deux varié-
tés, Drap d'Or et Chailieux sont
synonymes.

Le pommier ne craint pas les sols
frais mais n'aime pas les sols secs.
Lorsqu'il est question de sol frais,
nous ne voulons pas dire sol humide
ou inondé ; nous avons vu des ver-
gers en terrain très humide souffrir,
ne pas prospérer, et après drainage
du sol, constater que les mêmes ar-
bres reprenaient avec vigueur et re-
prenaient un état sain qu'ils avaient
perdu. C'est donc qu'avant tout le
pommier préfère les sols argilo-siliceux
et argileux. Il supporte et
accepte assez facilement le calcaire ;
dans cette dernière catégorie de ter-
rain une observation des variétés
s'y plaisant bien sera toujours d'une
indication très utile.

Il se plaît en climat tempéré et
humide, comme le sont la Bretagne
et la Normandie. Cependant certaines
variétés fragiles semblent souffrir
d'une humidité atmosphérique constan-
te ; telles nos vieilles variétés
de grosse Reinette grise et Reinette
française, si sensibles au chancre.

Dans l'établissement d'un verger,
l'on devra rechercher une situation
bien aérée et ensoleillée.

L'établissement de vergers de
pommiers peut s'envisager en trois
formes d'arbres : d'abord en arbres
de plein vent haute tige, pour les va-
riétés à cidre et pour les fruits à
couteau de grande consommation.
Les plantations se feront en quin-
conce, en donnant un écartement
entre les lignes et entre les sujets,
de douze mètres. Cette distance est
très appréciable, car la plupart du
temps on cultive sous les vergers de
pommiers, et cette façon de faire à
un double avantage : c'est d'entre-
tenir le sol et de donner aux arbres
une fumure qu'il a fallu fournir
pour les récoltes prévues en dessous.
Cette distance est aussi nécessaire
pour donner suffisamment d'aération
entre les sujets.

Pommiers en forme de vase, ou
plus simplement buisson, pour les
fruits de luxe.

Cet établissement de verger don-
ne des arbres relativement bas, puis-
que bien développés ils atteignent
environ trois mètres de hauteur au
maximum ; la cueillette en est très
facilitée ; leur développement beau-

coup moins étalé que les hautes
tiges, permet une plantation plus
serrée qui peut être de six à sept
mètres entre les sujets ; ils peuvent
être maintenus et surveillés par une
taille raisonnée, et les traitements
d'hiver et de printemps deviennent
très faciles. Evidemment, avec ce
mode de culture, il ne faut plus son-
ger à faire des cultures, ni en des-
sous, ni entre ; on doit se contenter
de bons labours pour tenir le ter-
rain propre et assurer l'enfouisse-
ment des engrais.

Il semble que cette forêt de verger
soit appelée à donner les meilleurs
résultats en beaux fruits de com-
merce. L'Angleterre possède déjà de
nombreux vergers et la Normandie,
elle aussi, commence cette forme de
plantation. Nous avons pu voir, aux
environs de Rouen, une plantation
s'étendant sur 35 hectares.

Autre avantage de cette forme,
c'est que le pommier tige ne com-
mence vraiment à donner qu'au bout
de dix ans, tandis que la récolte
peut devenir déjà appréciable au
bout de la troisième et quatrième
année de plantation.

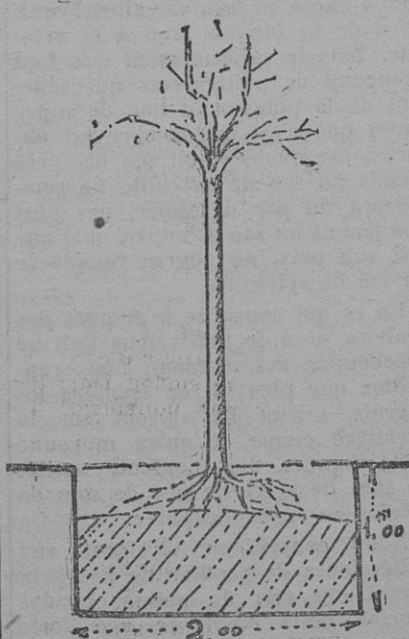
Il sera très important de choisir
le porte-greffe qui sera, pour les
terras très riches, le Paradis, et
pour des terrains de moins bonne
qualité, le Doucin amélioré.

Enfin la forme en cordon, ces cor-
dons à 0 m. 40 du sol, ou à 0 m. 80
pour les très gros fruits et les fruits
d'amateur.

Ce mode de plantation est plutôt
intéressant pour les petits jardins,
les jardins potagers, où ils ne tien-
nent pas de place, et s'ils ne don-
nent pas de très grosses quantités
de fruits, ils ont au moins l'avant-
age de donner des fruits parfaits,
très beaux et sains, en raison des
traitements excessivement frustes à
leur donner. Le porte-greffe sera
toujours ici le Paradis, qui porte en
général toutes les variétés à une
forte fructification dès la deuxième
année de plantation.

Nous signalerons aussi les plan-
tations de pommiers en formes palis-
sées, soit en contre-espalier, soit le
long des murs, mais c'est là une plan-
tation ne pouvant intéresser que des
amateurs.

La plantation des pommiers peut
s'effectuer depuis l'arrêt de la végé-
tation, c'est-à-dire, en notre région,
vers le 15 novembre, jusqu'au
15 mars.



La plantation d'arbres tige de-
mandera un certain travail prépara-
toire qui devra toujours être exécuté
avec le plus d'attention possible et
sans essayer de se soustraire aux
exigences demandées par un arbre au
système de racines déjà développé
et bien constitué. Un trou de 2 mètres
de côté sur 0 m. 80 de profondeur
sera ouvert. Si le sous-sol est pauvre
à l'extraction le mettre de côté et

le remplacer par des terres avois-
nantes du dessus du sol, ou par un
apport de gazon. Remplir le trou
aux trois quarts de sa hauteur ; si
les trous sont faits en été, on ne ris-
quera rien en les laissant un certain
temps ouverts, mais on évitera au-
tant que possible que les pluies ne
viennent les remplir d'eau. Le fu-
mier, les terreaux, qui risquent de
déposer des champignons sur les ra-
cines, sont inutiles ; les engrais se
mettront par la suite en surface.

A la plantation, bien préparer les
racines, c'est-à-dire que celles qui
auraient été abimées à l'arrachage,
machées, seront coupées et suppli-
mées sans hésitation ; les coupes des
extrémités seront refaites avec un
outil bien tranchant, sécateur ou
serpette. Les racines ainsi bien pré-
parées, seront étalées dans le trou
le plus régulièrement possible ; on
emploiera de la terre bien meuble
qui descendra facilement entre les
racines ; secouer énergiquement l'ar-
bre de haut en bas pour faciliter
cette descente de terre entre le che-
velu. Et surtout ne pas planter l'ar-
bre plus profond qu'il n'était en pé-
pinière, car il ne faut pas oublier
que l'écorce de la tige n'est pas faite
pour vivre dans le sol. Nous avons
constaté très souvent des déceptions
venant de la non observation de
cette remarque. Un bon tuteurage
avec tuteur écorcé ; nous insistons
sur l'enlèvement de l'écorce, qui
assure une plus longue durée et
évite aussi l'éclosion d'un bon nom-
bre d'insectes qui viennent s'y loger.

L'acheteur d'un arbre devra s'as-
surer, avant d'en prendre livraison,
qu'il répond à certaines conditions
indispensables à la réussite de sa
plantation ; la tige aussi droite que
possible, quoique ce ne soit pas là
une condition essentielle, devra être
saine et exempte de blessures ; la
greffe devra être de bonne végéta-
tion et bien soudée ; les racines se-
ront saines, fraîches, copieuses et
bien garnies de radicelles. Il faudra
toujours se méfier, pour nos régions,
d'arbres provenant de pépinières en
terrains d'alluvions. Ces derniers
présentent un bon aspect mais pres-
que toujours avec de grosses racines
sans chevelu ; leur reprise est mau-
vaise et ne donne jamais de bons
résultats.

Avant de terminer cet article,
nous complétons la liste des varié-
tés de commerce données ci-dessus,
par un certain nombre d'autres va-
riétés très intéressantes. Elles peu-
vent, pour la plupart, faire l'objet
d'un commerce local, mais sont cer-
tainement des fruits d'amateur de
toute première qualité, qui devront,
autant que possible, être cultivées
en petites formes : buissons, cor-
dons ou formes palissées. Ce sont :

Astrakan rouge : fin juillet.
Borovitski : juillet-août.
Grand Alexandre : septembre-
octobre.
Peas good non such : octobre-
novembre.
Ecklinville Seedling : octobre-
novembre.
Jeanne Hardy : décembre-janvier.
Reinette Réséda : décembre-fé-
vrier.
Belle de Boskoop : décembre-fé-
vrier.
Fenouillet gris : décembre-mars.
Reinette de Caux : décembre-avril.
Reinette Vignat : décembre-avril.
Api rose : janvier-mai.

Dans un prochain article, nous
parlerons des soins et du bon entre-
tien à apporter à un verger, des
traitements des maladies cryptog-
miques, des insectes et des engrais.

A. BONNET.

Chez Nous

Le paiement du blé continue à
s'effectuer régulièrement. Nous arri-
vons au bout des lots qui nous ont
été confiés en novembre.

A ce jour, nous avons payé
11.646.184 francs

Pour les engrais, nous sommes
obligés d'en appeler au paiement
comptant. Les engrais azotés, en par-
ticulier, atteignent des prix élevés.
Pour tout le département nos livrai-
sons montent à des millions. Il est
impossible d'assurer une telle tréso-
rie à long terme.

Nous insistons près de nos adhé-
rents afin qu'ils règlent à leurs
agents, au fur et à mesure de la
livraison.

Nous remercions nos agents de
leur dévouement pour traverser cette
période difficile.

M. Autret, agent de Carquefou,
nous a quitté. A dater de ce jour il
n'est plus notre représentant. Nous
invitions vivement nos adhérents qui
avaient l'habitude de se servir chez
lui, tant pour la vente du blé que
les livraisons d'engrais, de s'adresser
provisoirement à M. Lamproux, au
bourg.

J. C.

Les Prix de la Fondation Cognacq-Jay

L'Académie Française a décerné
les prix de la fondation Cognacq-Jay
1937.

Quatre-vingt-treize dotations de
vingt mille francs ont été attribuées.
Voici les prix décernés en Loire-
Inférieure :

PRIX DE 20.000 FRANCS

M. Charpentier, journaliste agricole
à Saint-Michel-Chef-Chef, 14 enfants
vivants. En seize ans de ménage,
ils eurent huit garçons et six filles...
et un quinzième enfant est attendu
à la ferme de la Soucharie.

PRIX DE 8.000 FRANCS

M. Legendre François, cultivateur
à La Morinière, commune de Ruffi-
gné, 9 enfants.

M. Charon Jean, cultivateur à La
Grignonnière, en Ruffigné, 9 enfants
vivants.

M. Lucas Louis-Marie, journaliste
à Nantes, 7 enfants vivants.

Nous sommes heureux d'adresser
nos compliments et vœux de bon-
heur à ces grandes et belles familles.

ASSURANCE CONTRE LA GRÊLE

Aux termes de l'article 136 de la
loi de Finances du 31 mars 1932, il
était prévu que des allocations de
solidarité pouvaient être attribuées,
à titre transitoire, pendant une pé-
riode de cinq ans, aux agriculteurs
qui n'avaient pas contracté d'assu-
rance contre la grêle.

Cette période de cinq ans arrive
à expiration le 1^{er} janvier 1938.

L'attention des agriculteurs est
attirée tout particulièrement sur ce
point. car, à partir de cette date,

ceux qui n'ont pas contracté d'assu-
rance contre la grêle ne pourront
plus obtenir d'allocations au titre
des calamités agricoles.

Pour remédier à cette situation,
la création de Sociétés mutuelles
d'assurance contre la grêle est donc
à envisager ; la Direction des Ser-
vices agricoles, 12, rue de Stras-
bourg, à Nantes, est en demeure de
fournir aux intéressés tous les ren-
seignements dont ils pourraient avoir
besoin à ce sujet.

PARTICIPEZ TOUS

Concours de Primes d'Honneur d'AGRICULTURE et d'HORTICULTURE

et aux Prix Cultureux

--- Faites-vous inscrire dès
maintenant. Demandez-nous
au Syndicat le règlement et
les formules de déclarations.

qui auront lieu en 1938
en Loire-Inférieure

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 20 Décembre 1937

ANIMAUX	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
BŒUFS.....	10 50	9 30	7 80	11 20	6 30	5 10	3 00	6 06
VACHES.....	10 30	8 50	7 40	11 60	6 18	4 67	3 70	7 42
TAUREAUX.....	8 70	8 00	7 50	9 20	5 22	4 40	3 75	5 70
VEAUX.....	14 40	13 50	12 40	15 20	8 60	7 65	6 82	9 42
MOUTONS.....	17 10	12 70	10 30	18 50	8 60	5 95	4 53	9 25
PORCS.....	10 28	9 58	7 42	10 86	7 20	6 70	5 20	7 60

Du Jeudi 23 Décembre 1937

ANIMAUX	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
BŒUFS.....	10 80	9 50	7 90	11 40	6 48	5 22	3 95	7 05
VACHES.....	10 60	8 70	7 50	11 80	6 35	4 78	3 75	7 55
TAUREAUX.....	9 00	8 20	7 75	9 40	5 40	4 50	3 85	5 82
VEAUX.....	14 90	13 80	12 80	15 70	8 95	7 85	7 05	9 73
MOUTONS.....	17 20	12 70	10 30	18 50	8 60	5 95	4 53	9 25
PORCS.....	10 28	9 58	7 42	10 86	7 20	6 70	5 20	7 60

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

LOIRE-INFÉRIEURE. — 130 bœufs; 90 vaches; 20 taureaux; 100 moutons; 110 porcs.	MAINE-ET-LOIRE. — 125 bœufs; 90 vaches; 30 taureaux; 40 veaux; 30 moutons; 300 porcs.
VENDEE. — 170 bœufs; 165 vaches; 25 taureaux; 125 moutons.	MORBHAN. — Néant.

A la Commission des Cours

Bœufs et vaches : hausse 10 cent. en extra et 1 ^{re} qual.; 20 cent. en 2 ^e et 3 ^e qualités.	Veaux : hausse 10 cent. en extra; 20 cent. en 1 ^{re} et 2 ^e qualités.
Taureaux : baisse de 20 cent. en 2 ^e qual.; 10 cent. en autres qualités.	Moutons : hausse 10 cent. en 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e qualités.
	Porcs : pas de changement.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
3, Place Petite-Hollande, NANTES

TARIF

Pour une seule insertion : 5 fr.
par annonce de 5 lignes maximum
1 fr. 25 par ligne supplémentaire

OFFRES

282. — A vendre, BEAUX PLANTS DE VIGNES, boutures et racinées; choix extra. — Blancs : 4986, 5270, 5409, 8206, 10173, Baco 22 A, Bertille 450. — Rouges : 4643, 5437, 5455, 7053, 8357, 8745, 8748, 10096, 10878, Gaillard N° 2, Bertille 2862, Baco N° 1. — Plants greffés s/3309, choix extra; Muscadet, Gros-Plant, Pinot, Colombard, Gamay, Gros-Lois, Malvoisie; Hybrides greffés; Blancs : 8753, 10173, 10868, Seyve-Villard 5276. — Rouges : 5455, 7053, 8357, 8745, 8748, 10096, 10878, 11803, Authentificatie garantie. Prix sur demande. Souscription ouverte pour toutes variétés de plants pour l'automne 1938, aux meilleures conditions. — S'adresser chez Allard Jules fils, au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.).

307. — A louer pour le 25 avril 1938, commune de Pont-Saint-Martin, à la Rairie, UNE FERME de 17 hectares, à prix d'argent ou de denrées. S'adresser à Mme de la Rairie, Château de la Rairie, ou à M. Tempier, 50, avenue Pasteur, Nantes.

308. — A vendre, TAUREAU Normand, 18 mois; VERRAT Large-White, 6 mois, excellentes origines. Porteleau, La Valinière, Saint-Mars-du-Désert.

310. — A louer ou à vendre MAISON D'HABITATION et grandes dépendances, centre de gros bourg, avec jardin et verger. S'adresser au Syndicat.

311. — A vendre, PLANTS DE VIGNES (environ 1.500) de 4643 (Roi des Noirs). S'adresser M. Aubin, au Champenois, Pont-Saint-Martin (Loire-Inférieure).

312. — A vendre : UN TOMBE-REAU à bœufs et à cheval, et deux charrettes à bœufs; quatre charnues et brabants fixes; une camionnette et autres outils de ferme. S'adresser au Syndicat.

313. — A affermer, jouissance immédiate, FERME de la Rivière, en Couëron, terres, prés, vignes, verger; cinq hectares d'un seul tenant. S'adresser à M. Châtelier, expert à Couëron.

314. — A affermer pour le 1^{er} novembre 1938, TENUE MARAÎCHÈRE près le Pont-du-Cens, avec pré, vigne et pommiers; 4 hectares environ. S'adresser à M. Châtelier, expert à Couëron.

315. — A vendre, route de la Morinière, Chêne-Gala, GRANDE REMISE, petit cellier, composés de deux mille mètres terrain en vigne et en potager. S'adresser à Mme Groizard, route de la Morinière, Pont-Rousseau.

316. — Achèterais BON RATEAU. Echangerais Brabant Universel un cheval pour Brabant deux chevaux. Guillon, l'Endrue, Les Sorinières.

317. — A louer, 1^{er} novembre prochain, EXCELLENTE FERME 27 hectares, beaux bâtiments, situés à Abbatretz. S'adresser à M. Guérin, La Beaurais, Abbatretz.

DEMANDES

176. — On demande UNE JEUNE FILLE pour culture maraîchère. S'adresser au Syndicat.

178. — MENAGE demandé comme jardinier et garde de propriété villa à Pornichet. Ecrire Docteur P.-A. Got, 39, boulevard de Montmoyen, Paris-16^e.

181. — On demande UN CELIBATAIRE vigneron, pour vignes et livraison vin. Références exigées. S'adresser au Syndicat.

Equilibre de la Fumure

Nous ne nous lassons pas, depuis des années, de répéter au cultivateur que ses fumures doivent être équilibrées, s'il veut retirer le maximum de bénéfice de l'argent consacré à l'achat de ses engrais. Pour cela, il est indispensable de bien comprendre que l'azote, l'acide phosphorique et la potasse sont des éléments aussi différents, aussi dissimilaires, aussi irremplaçables les uns par les autres que peuvent l'être le pain, le vin ou la viande dans l'alimentation humaine.

Les proportions qui doivent exister entre les différents engrais azotés, phosphatés et potassiques qui composent une fumure sont évidemment variables non seulement suivant la nature des engrais, mais aussi suivant le sol, le climat, la plante cultivée, etc... D'une façon générale on considère qu'on doit employer environ deux fois plus d'acide phosphorique et de potasse que d'azote et au moins autant de potasse que d'acide phosphorique.

Dans notre région de l'Ouest, les proportions d'azote, d'acide phosphorique et de potasse employées sont extrêmement variables d'une année à l'autre, mais il est presque toujours employé moins de potasse que d'acide phosphorique. Sans doute, c'est la conséquence de la pauvreté de l'azote manquant d'acide phosphorique et l'engrais phosphaté est indispensable dans toute fumure, mais encore faut-il, pour qu'il puisse donner tout son rendement, lui adjoindre un engrais potassique en quantité équivalente, d'autant que la plupart des plantes de grande culture consomment beaucoup plus de potasse que d'acide phosphorique.

Aujourd'hui par suite des hausses successives de l'acide phosphorique, les engrais potassiques n'ayant encore subi aucune augmentation (sauf celles inhérentes aux transports) apparaissent comme très avantageux et la culture a tendance à en employer davantage; c'est une bonne chose en fait, car ainsi l'équilibre de la fumure tend à se rétablir. Mais le raisonnement que font beaucoup de cultivateurs qui achètent de la potasse au lieu de super parce que c'est moins cher est absurde, car quelque soit son prix, jamais un sac de sylvinite ne remplacera un sac de super, pas plus que jamais un sac de super, quel que soit son prix, ne pourra remplacer un sac de sylvinite.

En ce qui concerne la fumure des prairies dont le cultivateur doit se préoccuper actuellement, nous rappelons que plus tôt on épandra les engrais, mieux ils agiront sur la première coupe et qu'en moyenne cette fumure doit contenir autant de sacs de sylvinite que de sacs de scories ou superphosphate.

Nous conseillons vivement aux cultivateurs de profiter du bas prix actuel des sels de potasse et des scories pour employer une forte fumure capable d'agir pendant deux ou trois ans, c'est-à-dire par hectare :

800 à 1.000 kilos de sylvinite et 500 à 1.000 kilos de scories.

Dans les prairies établies en terres fortes et manquant de chaux, il est préférable de remplacer la sylvinite par le chlorure de potassium à la dose de 350 à 400 kilos à l'hectare.

Les sels de potasse se mélangent très bien avec scories, dont ils facilitent considérablement l'épandage.

J. VALENTIN,
Ingénieur agronome.

182. — JEUNE MENAGE, 30 ans, sans enfants, libre de suite, demande place. Homme : garde, jardinier ou vigneron; femme : basse-cour, toutes mains. S'adresser au Syndicat.

183. — JEUNE MENAGE cherche placé; mari jardinier, femme couturière. Bonnes références. S'adresser au Syndicat.

Conseils aux Producteurs de Tabac DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Les livraisons des tabacs de la récolte 1937 sont prévues du 28 janvier au 8 février, soit 10 journées d'achat.

La commune de Saint-Julien livre en tête les 28, 29, 31 janvier et les 1^{er}, 2 et 3 février; La Chapelle livre les 4, 5 et 7 février; Thouaré livre le 7 février, et Basse-Goulaine le 8.

Les planteurs prendront connaissance à la Mairie de leur commune de leur date individuelle de livraisons. Ils n'oublieront pas de se munir, la veille, d'un laissez-passer établi à la recette buraliste de leur commune; pour La Chapelle, les laissez-passer sont établis à la recette buraliste de La Pierre-Perçée. Les récoltes doivent arriver à la gare de Nantes entre 7 et 8 heures, au plus tard.

La préparation des tabacs ne sera guère entreprise avant Noël, sauf chez les planteurs ayant de grosses quantités.

Malgré les précautions prises par les planteurs en vue de la conservation des tabacs, on a encore à déplorer des moisissures sérieuses, notamment sur les feuilles de couronne, moisissures dues, d'une part, à la température, et d'autre part, à la nature des tabacs qui ont souffert d'une sécheresse excessive. Il sera nécessaire de nettoyer les feuilles moissies avant le triage.

Au sujet du triage, les planteurs s'inspireront des directives suivantes : cinq catégories de feuilles peuvent se trouver dans une récolte normale :

- 1^{re} Les feuilles fines.
- 2^e Les feuilles non fines.
- 3^e Les feuilles dessechées.
- 4^e Les feuilles épaisses et grossières.
- 5^e Les feuilles déchirées et avariées.

Dans le triage, il doit être tenu compte des longueurs : les feuilles, après triage, sont assorties par longueur, on en fait des manques de 25 feuilles, la vingt-cinquième formant le lien.

Les feuilles, dans les manques, ne doivent être ni pliées, ni aplatis; le lien, d'une largeur maximum d'un centimètre, doit être placé à trois centimètres de l'extrémité des cigarettes alignées. La feuille servant à faire le lien doit être de même qualité que la manque et il ne doit pas être tordue comme un lien d'osier. Le parenchyme en est roulé et la côte médiane placée au-dessus.

Il est recommandé de ne pas trier les tabacs trop soûles, de jeter les banes de manques dans des locaux sains et de les faire peu volumineux. Faute de ces précautions on risque la fermentation en bane, qui altère gravement les récoltes.

CARACTÈRES DE CHAQUE CATÉGORIE

Feuilles fines A¹ et A². Longueur minimum 30 centimètres.

A¹ Feuilles à côtes et nervures fines, de tissu fin, résistant, coloration claire ou légèrement bronzée.

A² Mêmes caractéristiques que ci-dessus, mais très légèrement avariées, coloration foncée ou bigarrée.

Feuilles non fines B¹ et B². Longueur minimum 35 centimètres.

B¹ Feuilles à côtes et nervures pas trop accusées, non ou peu tordues, de tissu non fin sans être grossier, résistant, de coloration claire ou légèrement olivâtre.

B² Mêmes caractéristiques que ci-dessus, mais légèrement avariées, coloration foncée ou bigarrée.

Feuilles dessechées C. Longueur minimum 25 centimètres.

Feuilles basses, saines, à tissu maigre, encore résistant, coloration jaune, claire, bigarrée ou bronzée, sauf le vert poireau.

Feuilles grossières D, toutes longueurs.

Feuilles supérieures à tissu épais, grosses côtes et nervures, et toutes feuilles ne présentant pas les caractères des catégories A, B, C.

Feuilles déchirées ou avariées H.

Toutes feuilles encore utilisables pour les fabrications, quoique défectueuses.

Transports sur le terrain syndical ces savantes considérations sur le déchaumage; peut-être trouverons-nous quelques leçons intéressantes.

Les durs et pénibles travaux de la moisson nous ont fait négliger, depuis quelques longues semaines, la besogne syndicale.

Quelques mauvaises graines ont pu se glisser sur le terrain de nos associations. Elles sont là, toutes prêtes à germer. Ne vous semble-t-il pas qu'un petit labour de déchaumage syndical s'impose immédiatement ?

Parmi ces vilaines graines, je place en premier lieu l'indifférence. Eh ! oui, l'indifférence à l'égard de nos associations. Absorbé par les travaux, on ne se réunit guère. Le proverbe est toujours vrai : Loin des yeux, loin du cœur. Il faut faire disparaître cette mauvaise graine et reprendre son monde en main par une réunion intéressante.

Autre vilaine graine : l'individualisme. Chassez le naturel, il revient au galop. Qui de plus naturel que l'individualisme ? et le métier du cultivateur le pousse plus que tout autre à cultiver ce vilain microbe. C'est que le cultivateur travaille généralement seul sur son chantier, et en silence. Le plus naturellement du monde il en conclut qu'il se suf-

ficiées par la fermentation, les moisissures et les accidents et déchirures consécutifs aux manipulations. Faire le triage par degré d'avarie. Les feuilles de coloration vert poireau sont toujours à classer en H.

PROVENANCE DES DIFFÉRENTES SORTES DE FEUILLES

Les feuilles fines proviennent généralement du milieu de la plante (feuilles médianes).

Les feuilles non fines sont extraites des feuilles médianes un peu épaisses et des feuilles supérieures non grossières.

Les feuilles dessechées sont triées dans les feuilles basses. On extrait parfois aussi des feuilles fines dans cette catégorie lorsque la cueillette a été faite de bonne heure, et la dessiccation bien conduite.

Les feuilles grossières proviennent des feuilles supérieures épaisses, mais saines. On classe aussi dans cette catégorie toute feuille saine de moins de 25 centimètres et toutes feuilles ne pouvant entrer dans les catégories A, B, C.

Les feuilles à classer en H sont les feuilles avariées de toute provenance, elles doivent encore être utilisables pour les fabrications. On classera donc ces feuilles par degré d'avarie, de manière qu'il ne soit rejeté des classements que des feuilles réellement sans valeur.

Les planteurs doivent livrer la totalité de leur tabac, y compris les débris, qui sont à livrer en vrac dans des sacs ou du papier d'emballage.

EMBALLAGE

La veille du jour fixé pour la livraison, les planteurs procèdent à l'emballage. Les manques sont mises en balles par qualité et longueur et enveloppées de papier d'emballage.

Chaque balle doit porter une étiquette, le nom du planteur, un numéro d'ordre et le nombre de manques qu'elle contient. Il est établi ensuite une liste des balles avec le nombre de manques contenu dans chaque balle. La liste doit être présentée à la livraison avec le laissez-passer qui doit accompagner les récoltes.

Il est recommandé de ne pas faire de mélange de qualité dans les balles, le classement pouvant se faire sur la qualité inférieure trouvée dans les balles.

De plus une nouvelle prime, appelée « prime de triage, homogénéité des balles et présentation » étant instituée, les planteurs ont tout intérêt à faire un triage, un emballage et une présentation impeccables.

L'autre déchaumage

La moisson terminée, quand les champs sont dépouillés, on attaque le déchaumage.

Opération importante, la plus importante pour nettoyer les terres sales, pour maintenir en bon état les terres propres. Opération à recommencer chaque année, car chaque année nos terres la réclament. Pourquoi donc apporter une telle importance à cette opération pourtant bien superficielle du déchaumage ?

Consultons le Manuel d'Agriculture de Genec de la Louvière. Nous allons sûrement trouver la réponse.

« Le labour du déchaumage, nous dit notre guide, page 38, est important, car »

a) Il enterre faiblement les mauvaises graines tombant pendant la moisson : ces graines germent, sont enfouies par le labour suivant et détruites pour toujours. Si, au contraire, on les enfait par le labour profond, elles sont raménées à la surface et germent l'année suivante.

b) Il ameublait la couche superficielle, facilite ainsi les labours profonds, et permet de recueillir et d'emmagasiner les pluies d'automne. »

Nous citons en premier lieu le dévouement, non pas seulement chez les membres du bureau, mais chez tous les syndiqués. Un syndicat ne peut être prospère que si chacun apporte sa part de travail, collabore au bien général de l'association. Partons simplement des réunions : Ne faut-il pas toujours se réunir un peu pour y assister ? Sans ce léger effort, bien à la portée de tous, il n'y a pas de réunion fructueuse possible, et sans réunion pas de vie syndicale. Il faut aussi faciliter le travail de nos présidents, de nos secrétaires et trésoriers de Syndicats, de Caisse Rurales, de Mutuelles; pour cela encore il y a un petit effort à fournir. Chacun l'apportera pour le bien général et la bonne marche de chaque association.

Nous citons en second lieu la discipline syndicale. Avec un peu de dévouement et de bonne volonté la discipline ne coûte pas. Sans discipline, pas d'association prospère. Discipline pour l'exactitude aux réunions; discipline pour la remise des commandes; discipline pour les paiements, quels qu'ils soient; discipline syndicale et coopérative.

Nous citons en troisième lieu la solidarité professionnelle. Grand mot, sans doute, mais grande chose surtout. Le but de nos associations est

Conte de Noël

Prairies de la Bienfaisance

par Gilbert GÉRIANNE

Fabienne Hardy rentre à pas lents, chez elle, et contre son habitude, car sa vie comporte plus de fébrilité que de quiétude : nervosité inconsciemment adoptée pour donner une importance suffisante à ses actes d'ordre pratique afin de mettre une barrière aux inquiétudes de son esprit et de son cœur.

Ce 24 décembre, par opposition, elle flâne à l'allure d'une promeneuse désœuvrée, ouvre lentement la porte de l'ascenseur qui grince en trombe à son septième étage où elle pénètre avec indolence.

Un défilé du commutateur éclaire son chez elle : un studio agencé avec un goût d'artiste et que sa propriétaire juge ce soir terne, banal et triste, si triste !

Elle subit à cette heure l'emprise cruelle de petits sentiments à la couleur sombre et diaboliques à l'égoïsme qui, pour avoir un droit de cité, exclut les autres, ceux dont on peut être fier.

Fabienne, sans discuter avec eux, est momentanément leur esclave et en souffre.

Bien explicable cette souffrance : elle est scule, désespérément seule, cette nuit de Noël !

Orpheline, elle ne possède plus, comme toute famille, qu'un oncle et une tante vivant dans une propriété isolée en compagnie de leurs nombreux enfants. Tous suivent la les recommandations de la terre qui, les récompensent selon leurs agissements envers elle, n'ont guère le loisir de se préoccuper de subtilités psychologiques.

Fabienne reçoit deux lettres : l'une contenant l'invitation de venir passer en leur foyer cette grande fête, l'autre leurs regrets de la voir déclinée; mais sans les mots de tendresse dont l'isolée aurait tant besoin ce soir !

Par fierté, elle leur a tu la raison de son abstention : à brèves occasions par ce déplacement.

C'est ce même motif qui lui fit aussi répondre négativement à un groupe d'amis qui organisaient un réveillon surprise-party.

Et, à cette minute, la jeune fille regrette son souci d'économie.

Dans quel but s'être ainsi retirée du monde un soir où tous se réunissent ? Par peur du lendemain, qui dérober son visage sous une capote de malfaiteur, poussant devant lui le spectre de la maladie et celui de la misère.

Elle se reproche sa sagesse de fille de la terre, que Paris n'a pas conquise à son insouciance.

« Je devrais avoir foi en l'avenir. Mes compagnons de bureau, sous des apparences frivoles, sont plus philosophes que moi ! Tout à l'heure

fit à lui-même, que le concours des voisins ne lui est guère utile, qu'il lui est souvent nuisible.

L'esprit d'association est absolument l'ennemi de cet « individualisme outrancier », à qui il doit faire une guerre sans relâche. Il faut donc rendre aux cultivateurs l'amour de leurs associations, leur montrer qu'ils peuvent les mener cet isolement poussé à l'extrême, en un mot combattre cet individualisme néfaste.

Ces deux mauvaises graines disparues, un gros travail sera déjà effectué. Laissez-les, au contraire, se développer tranquillement; un jour ou l'autre, vous vous trouverez devant des difficultés insurmontables; nos associations ne pourront plus se remettre au travail et disparaîtront dans l'indifférence générale, tuées par l'individualisme de leurs membres.

Mais il ne suffit pas de faire disparaître les mauvaises graines, il faut encore travailler la partie superficielle du terrain syndical, avant de pouvoir entreprendre tout travail vraiment sérieux.

Ce travail préliminaire consiste à rappeler et à remettre en honneur les grandes vertus syndicales.

Nous citons en premier lieu le dévouement, non pas seulement chez les membres du bureau, mais chez tous les syndiqués. Un syndicat ne peut être prospère que si chacun apporte sa part de travail, collabore au bien général de l'association. Partons simplement des réunions : Ne faut-il pas toujours se réunir un peu pour y assister ? Sans ce léger effort, bien à la portée de tous, il n'y a pas de réunion fructueuse possible, et sans réunion pas de vie syndicale. Il faut aussi faciliter le travail de nos présidents, de nos secrétaires et trésoriers de Syndicats, de Caisse Rurales, de Mutuelles; pour cela encore il y a un petit effort à fournir. Chacun l'apportera pour le bien général et la bonne marche de chaque association.

Nous citons en second lieu la discipline syndicale. Avec un peu de dévouement et de bonne volonté la discipline ne coûte pas. Sans discipline, pas d'association prospère. Discipline pour l'exactitude aux réunions; discipline pour la remise des commandes; discipline pour les paiements, quels qu'ils soient; discipline syndicale et coopérative.

Nous citons en troisième lieu la solidarité professionnelle. Grand mot, sans doute, mais grande chose surtout. Le but de nos associations est

elles goûteront du plaisir sans redouter demain. Je suis une timorée, une rétrograde. »

Elle rêve ! Mais un coup d'œil jeté à la glace lui révèle la nécessité d'avoir à se débarrasser de ses vêtements.

Ce geste accompli, elle s'affale sur le divan, lasse, si lasse, si inquiète, si tourmentée !

Pendant de longues années je poursuivrai ainsi, toute seule, le long chemin de la vie, menant une existence de travail sans récréation. De nombreux réveillons se succéderont sans que je puisse y assister et quand je gènerai assez d'argent pour m'offrir ce luxe, et d'autres, je serai trop âgée pour en profiter. Je suis née sous une mauvaise étoile », se lamenta-t-elle.

Puis la déplorable comparaison augmenta encore ses rancœurs contre l'injuste sort.

« Légion sont les jeunes filles de mon âge qui ont le droit de se créer un foyer qu'environneront des enfants ! »

« Peut-être pourrai-je en fonder un quand même, mais quand ?... Lorsque la maturité m'aura permis d'établir mon budget sur de solides bases. Mais les illusions me seront alors interdites et elles sont le plus bel apogée de l'amour ! »

« Et, sans grandeur, Fabienne pleure sur elle-même !

</

La PRODUCTION DES ALCOOLS

Suivant les chiffres publiés au Journal Officiel du 25 novembre, le total de la production à fin octobre s'élevait à 866.787 hectos, se décomposant ainsi :

1° Bouilleurs et distillateurs de profession : 794.878 hectos, dont 78.500 hectos d'alcools libres provenant de la distillation des vins, 1.120 hectos des piquettes et lies, 18.612 hectos de marcs, 23.310 hectos des cidres et poires, 13.845 hectos des marcs de pommes, 24 hectos autres fruits, 337 hectos synthèses et grains, 119 hectos cognacs et armagnacs.

2° Au titre de la distillation obligatoire (viticulture) : 16.900 hectos, dont 131 hectos d'alcools de vin et 16.829 hectos d'alcools viniques.

3° Bouilleurs de cru : 54.949 hectos.

Les importations s'élèvent à 27.238 hectos, dont 4.457 hectos venant d'Algérie, et les exportations à 17.725 hectos.

Le total du stock est de 2.802.337 hectos, dont 1.301.322 hectos d'alcools libres. Les quantités taxées s'élèvent à 148.674 hectos à 2.500 fr. et 19.743 hectos à 1.350 fr. par hecto.

MACHINES A COUDRE
STELLA
78 ANNEES D'EXISTENCE
1.000 MACHINES EN STOCK
Le PLUS GRAND CHOIX de MEUBLES
STELLA - NANTES
21, Chaussée de la Madeleine
CATALOGUES - RENSEIGNEMENTS
Démonstrations - Liste des Agents
gratuits sur demande.
CYCLES
TRICYCLES
TANDEMS
pour tous les goûts
— A TOUS LES PRIX —

Une fraude sévèrement punie en Allemagne

Les journaux allemands annoncent que le tribunal de Lubbeck vient de condamner un nommé H.-P. Koch, propriétaire d'un commerce de vins à Lubbeck, à deux ans et demi de prison, et l'un de ses employés à quatre mois de la même peine, pour avoir livré à de nombreux clients des vins en provenance du Chili, sous l'appellation de « Bordeaux » et de « Bourgogne ».

Ces vins ne contenaient qu'une faible proportion de vins français ou bien n'en contenaient pas du tout.

Le tribunal allemand a assimilé cette fraude à une véritable escroquerie et l'a punie en conséquence.

POUR combattre le surmenage, la neurasthénie, la gastralgie, la prétyphélie et toutes fatigues.
LE NERVOTHYL
LE PLUS PUISSANT
RÉGÉNÉRATEUR DE LA SANTÉ
16 francs dans toutes Pharmacies
ou Laboratoire PINCHINAT,
12, rue Jemmapes, NANTES

BIBLIOGRAPHIE

Un Almanach d'un nouveau genre

L'origine des almanachs est fort ancienne, mais depuis quelques années surtout, il semblait que l'on n'eût rien fait pour en moderniser non seulement la présentation, mais l'esprit.

Or, le Journal de la Femme, sous la direction de Mme Raymond Machard, sa fondatrice, vient de faire paraître un almanach-agenda qui peut vraiment porter le millésime 1938. Il est, en effet, conçu tout spécialement pour la femme d'aujourd'hui.

Voici en quels termes Mme Raymond Machard le présente à ses lectrices :

« Un almanach, c'est un compagnon de route, celui qui reçoit les pensées, les projets, celui qui conseille et distrait. J'ai voulu que celui-ci fut composé de tout ce qui peut nourrir votre esprit et charmer votre cœur.

« Voulez-vous le feuilleter avec moi ? Voyez : vous retrouverez ces reportages, ces contes, ces nouvelles, ces poèmes signés de noms admirés et qui courent toutes grandes les portes d'or du monde et du rêve.

« Et puis, vous êtes des Françaises que les réalités sociales intéressent et qui ont le sens de leur rôle : eh bien ! voici la Chronique des Inévitables. Vous y prendrez conscience de vos mérites, de votre valeur et de l'insigne servitude où vous tenez la loi.

« J'ai pensé pour vous aux choses les plus quotidiennes : la rubrique de l'Enfant est le véritable bréviaire des mamans... La Mode et la Beauté vous souviennent... L'Art culinaire vous livre ses secrets...

« Enfin, pour ce que le rire est la propre de l'homme... et aussi de la femme, des jeux et des contes gais s'ingénieront à vous distraire.

« C'est sur cette note d'optimisme que je veux, mes chères amies, terminer cette « présentation ». Elle est plus que nécessaire, dans les temps troublés que nous vivons. Or, la joie du foyer ne repose-t-elle pas, bien souvent, dans les mains vaillantes de la femme ? »

Conte inédit de Noël

Et avec tous les ménages, ils lui apprirent l'horrible nouvelle.

— Non, arrêtez. Cette histoire frise le drame de Mayerling. Je crains d'attrister mes lecteurs, de faire pleurer de jolis yeux.

— Alors, vous préférez quelque chose de plus gai, évoquant Noël, un tantinet sentimental ?

— Oui, un conte plein d'entrain. — De train de neige, de skis, un genre sport d'hiver. C'est très à la mode ! Mais ces décors sont plus chers. Et puis, dois-je l'avouer, en fait de montagnes, de cimes neigeuses, comme Tartarin je ne connais que les Alpes.

— Qu'à cela ne tienne, cher ami, vous avez dû recueillir quelque piquante anecdote... Le mistral a toujours inspiré les muses.

— Eh bien, soit ! Mais ce récit n'a rien de mistralien. Pas l'ombre d'un olivier, ni celle de Marius ; tout au plus le soleil et une pointe de piment. Je laisserai dialoguer mes personnages. Imaginez que vous les avez là sous les yeux.

— Comme au théâtre.

— Comme sur la scène... Acceptez-vous un cigare ?

— Merci, je bourre ma pipe et vous écoutez.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

surprise. Elle doit être au salon ; je vais la prévenir discrètement.

— Du tout, du tout ! Les invités sont là ; ne la dérange pas. A-t-on apporté une gerbe tout à l'heure ?

— Oui, Monsieur. Même il en est arrivé deux. Vous pourrez les admirer dans le hall... Mais il ne faut pas encore vous montrer. Mademoiselle m'a prié de vous conduire au cabinet de toilette du premier, pour vous grimer à votre aise. Il y a là-haut vos accessoires et de nombreux paquets qui vous attendent.

— Quels accessoires ?

— Les objets de toilette que Monsieur laisse habituellement ici ! Et puis une grande hotte, pour mettre tous les cadeaux.

— Ah, oui... les fameux cadeaux.

— Bien sûr, un pour chaque invité et des superbes ! Vous savez que Mademoiselle est toujours généreuse pour ses amis — ce que ne l'empêche pas d'avoir bon cœur et de penser aux malheureux. Même qu'elle préside, demain, une fête de charité pour les enfants pauvres de Menton.

— Ça doit bien rapporter le cinéma ?

— Ah, Monsieur, si ça rapporte ! Je vous prie de croire que si c'était à recommencer...

— Et Catherine, où est-elle ?

— Elle est de service ce soir au buffet et doit m'attendre à l'office. Si Monsieur veut se donner la peine de monter.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

son, j'étouffe là-dessous ! Un rafraîchissement me ferait grand bien.

— Vite, chéri, je sème Emilienne. Alors, tu as laissé ton mécano ?

— Comme tu vois... je ne l'ai pas dans ma besace.

— Que tu es bête ! Tu sais que tu me causes des angoisses, quand je te vois partir. Chaque jour j'implore le Seigneur pour ne pas que tu tombes. Une seconde d'inattention, une défaillance... non, ce serait terrible !

— Terrible, en effet. Mais, quelle idée de vous tourmenter mal à propos...

— Pourquoi ce « vous » si distant ? J'en connais qui seraient si heureux d'approcher la Princesse Trouvanovitch. Tiens, Vladimir est ici ce soir. Il ne me quitte plus d'une semelle et ce cher Georges se targe de me faire un brin de cour.

— Ah, oui ?

— Comment, c'est tout ce que tu trouves à me répondre ! Tu ne serais plus jaloux ?

— Ma jolie Princesse ignorait-elle que le Père Noël, lorsqu'il descend sur la terre, a d'autres chats à fouetter. Il doit avoir l'esprit aussi large que le geste donateur... Et ce soir je suis dans le plein exercice de mes fonctions.

— Non, ce que tu es amusant ! Jusqu'à ta voix qui est travestie pour la circonstance.

— Je voudrais au moins savoir mon rôle, avant d'entrer en scène.

— C'est juste. Attend minute. Tu rempliras la hotte avec ces paquets. Emilienne te conduira sur la terrasse. De là, par une échelle, tu grimperas à la grande fenêtre de la salle à manger et tu frapperas trois coups aux carreaux...

— Sans casser les vitres !

— Bien sûr. Et surtout, fais attention avec ta robe, ton chapeau, ton coup. Le charme de la soirée serait rompu.

— Et... si rien ne se rompt ?

— J'ouvrirai moi-même la fenêtre. Tu rentreras dans la salle allumée de mille bougies. Mon amie Nicole, premier prix du Conservatoire, et son partenaire, interpréteront le chant de la Nativité.

— Et ensuite ?

— Tu remettras à chacun son cadeau de Noël. Les noms sont sur les boîtes ; il n'y a pas à se tromper. Et après, chéri, une surprise, une vraie surprise...

— Une surprise ?

— Non, avant. Je veux dire avant de se mettre à table, je ferai signe à mon joli Père Noël de se démasquer et le présenterai officiellement comme mon fiancé... Car, personnellement, tu vois si j'ai une idée vraiment lumineuse !

— Certes, plus étincelante que les mille bougies.

— Je m'acquiesce auprès des invités. A tout à l'heure, chéri — en attendant les trois coups !

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—



L'angoisse des ténèbres

DAR
CHARLES FOLEY

Vous sachiez souffrir, je ne voulais risquer cette visite anticipée qu'avec la certitude de ne pas vous causer, par surprise, de secousse trop étonnante. C'est peu après que je vous aperçus. Déjà je m'élançais vers vous lorsque je constatai que vous n'étiez pas seule. Ne reconnaissant pas Mlle de Verneuil, je me rejetai dans l'ombre. L'idée que la présence d'un tiers glaçerait nos effusions, jointe à la crainte, en me présentant à l'improviste, de vous bouleverser, me fit reculer. J'hésitai quelques secondes encore. Enfin le souvenir des désastreuses nouvelles que je vous apportais me décida à rebrousse chemin. Le reste s'explique de soi. Voilà pourquoi je remis, tant désirée pourtant, mon arrivée au lendemain.

— Et le lendemain, tu as pris le

dernier train !

— Je pressentais le bruyant et triomphal accueil que vous m'aviez préparé. Je m'y suis dérobé. C'était si peu de circonstance pour le retour d'un châtelaïn... ruiné.

Mme de Saint-Rambert jugea les motifs peu valables et l'explication rien moins que claire. Xavier s'excusa mal d'avoir menti, mais il s'en excusait. N'était-il pas prudent de se contenter de cela ?

D'heure en heure la châtelaine se sentait plus lasse et si désillusionnée que, à poursuivre l'enquête, elle redoutait un surcroît de découvertes pénibles.

— Je vais remonter chez moi, Xavier. Je ne me sens pas bien. Pour que Catherine vienne, comme trois coups.

— C'est fait ! Vous devriez voir

mon médecin, ma mère. Ce docteur Hévenot ne comprend rien à votre mal.

— C'est plutôt toi qui n'y comprends rien, répliqua la châtelaine, mécontente d'un entretien où le cœur de son fils et le sien étaient restés fermés.

Elle ajouta, lorsque sa vieille servante fut venue :

— Te voici libre d'aller rejoindre ton ami Woorne. A demain et bonne nuit.

Après le baise-main, quitté de cette rude alerte, le colonial eut, en sortant du salon, un soupir de délivrance.

Maîtrisant sa hâte, il traversa le vestibule et monta l'escalier posément. Au premier étage, certain de n'être pas observé par les domestiques, il s'élança dans la galerie, gagna vivement la chambre verte, ouvrit la porte et la referma à clé. Puis, sans frapper, le châtelain entra en coup de vent dans le cabinet où était installé son ami. Accablé, il se laissa tomber sur une chaise, dans la flasque attitude d'un pantin délogué.

CHAPITRE IX

Sans y songer ni gilet, en manches

de chemise, à l'aise et nonchalamment enfoncé dans les coussins du divan-lit, Hendrik Woorne fumait. A portée de sa main se trouvait une table volante sur laquelle Ernest, le jeune valet, lui avait servi son dîner.

Le repas fini et le couvert enlevé, Woorne demanda deux verres et, désireux d'épargner son whisky, se fit monter une bouteille de vieux calvados. En attendant patiemment le châtelain, il lapait la liqueur à petites gorgées, entre deux bouffées de pipe.

L'ami de Xavier était un gros homme de cinquante-cinq à soixante ans, lourd et roux, ventru, trapu, veu, lippu, joflu. Rien de vif en lui que de petits yeux pareils, sous les paupières trop grasses et plissées, à deux rainures où, allant et venant, glissaient des lueurs mobiles. Sur cette face empâtée, large et de fausse bonhomie, rien de caractéristique qu'un sourire gouaillard ou cynique, puis, par instants, une fuyante expression de ruse.

Sur sa chaise, Xavier, muet et toujours accablé les coudes sur ses genoux et le menton au creux de ses paumes, tapotait de ses doigts ses joues molles et blêmes. Ses yeux vitreux étaient tournés vers le visage empourpré de son invité.

Hendrik n'avait pas bougé, pas même laché son petit verre ou sa pipe pour tendre la main. Nullement ému, il observait en silence l'attitude affaissée de son copain. Une gouaillerie lui vint aux lèvres. Il la retint. Mais, sans autre indice d'intérêt qu'un regard aigu sous ses paupières charnues, Woorne finit par demander avec son accent guttural :

— Qu'est-ce qui ne va pas, garçon ?

En guise de réponse, Xavier exhala quelques soupirs découragés.

— Est-ce ta mère, encore ?

De la tête, le châtelain fit signe que oui.

— Peste soit de la vieille mule ! ronchonna l'invité.

A cette injure, loin de formuler la moindre protestation, Xavier ne fut plus maître de taire ses rancœurs et ses déboires. Il les dévoila pièce-mêle, en phrases décousues, haletantes :

— Je n'en peux plus, tu sais ! Ça me devient une gêne intolérable. Rien ne se passe comme tu m'avais dit et c'est autrement difficile que nous ne l'avions cru ! Ma vieille mère n'est ni faible, ni docile et malleable. Elle a du ressort, au contraire. Elle se défend, résiste à l'atavisme et se montre rétive en diable. Il y a si longtemps qu'elle com-

mande ici, en vraie souveraine qu'elle y a gagné de l'aplomb et de l'autorité. Je ne sais comment la prendre. Elle a de vertes ripostes qui me font changer de couleur. Heureusement qu'elle n'y voit pas ! Et pourtant, par moments, c'est à croire qu'elle a des yeux dans les oreilles, des yeux sur le bout de la langue. A mesure que je la connais mieux, je la sens plus soupçonneuse, plus hostile. Puis, dans cet antique et grand manoir entouré de bois, je me sens étranger, désemparé, sans secours et pas du tout chez moi. Ah ! les domestiques, — ses domestiques qui lui sont dévoués parce que, — c'est le cas de le dire, — elle les comble aveuglément, — quelle bande de mouchards ! J'ai l'impression lugubre d'être dans une prison, sous l'œil d'un ne sait combien de geôliers et d'espions qui ne me lâchent plus. Je suis à bout... Il est temps que tu viennes à la rescousse !

Le châtelain avait d'abord débité ses confidences à mi-voix. S'exaltant peu à peu, il haussa le ton, et ses derniers mots furent presque criés.

Hendrik, à demi redressé, interrompit Xavier d'un juron étouffé, puis ajouta très bas :

— Ne parle pas si fort, idiot, je ne suis pas sourd. S'ils nous écoutaient, te figures-tu que ta mère et

ses larbins en deviendraient plus aimables et plus confiants ?

— Nos deux chambres, — continua Xavier, tenant cependant compte de l'observation, — sont éloignées des autres, peu sonores à cause des portières et des tentures dont elles sont garnies. C'est pourquoi je les ai choisies. De plus le maître d'hôtel se trouve au rez-de-chaussée, retenu par son service, et Catherine s'occupe de la châtelaine, à l'autre bout du château. Nous n'avons pas à craindre d'être entendus.

— Alors, ça va ! Causons. Le vieux calvados est épatant ! il vaut le whisky que j'ai apporté dans ma valise. Bois-en : il te ravigotera. Tu me paraissais si épuisé. Tantôt, à mon arrivée, je t'ai trouvé plus en forme, voire même ragailard, costaud...

— Parce que ma vieille mère venait de me présenter à la fiancée dont elle a parlé dans ses lettres.

— Je m'en souviens.

— Un joli brin de fille, fringuée faut voir ça et avec une allure, un chic à t'en laisser bouche bée !

— Elle t'a emballé, quoi !

— C'est rien de le dire.

— Hé bien, ça biche de ce côté-là, et ça dort ?

(A suivre.)

Conseils Pratiques

Pour stériliser les papiers à beurre

Les papiers parcheminés spéciaux doivent être tenus en paquets serrés et bien enveloppés jusqu'au moment de l'emploi.

Les autres peuvent être stérilisés en les suspendant dans un bain d'eau salée bouillante. On sale à raison d'une demi-livre par litre et maintient l'ébullition durant dix minutes. On peut laisser refroidir et ne retirer le papier du bain qu'au moment d'envelopper le beurre. M. Macy, qui donne cette recette, a observé de mauvaises conservations de beurre enveloppé dans des papiers non stérilisés.

Pour détruire le ver gris

Le pire ennemi du ver gris paraît être le crapaud, qui peut dévorer de 50 à 100 vers gris en une nuit. Un crapaud pouvant vivre de vingt à trente ans, détruit donc, dans son existence, plus d'insectes qu'aucun oiseau ; il atteint, en effet, beaucoup d'espèces que les oiseaux sont forcés d'abandonner. Donc, dans les cultures de moyenne étendue, il serait désirable que l'on introduise quelques crapauds, auxquels on ménagerait des abris : paille, fagots, etc. ; on préparerait, également, quelques fossés où l'eau s'accumulerait pour faciliter la reproduction du crapaud, de février à avril. Durant ce temps, on nourrirait les jeunes têtards avec de la viande de petits animaux morts. Sans cette précaution, les têtards se dévoreraient entre eux.



un bon serviteur

Pour qu'il soit courageux, mélangez un peu de riz, dans sa soupe.

Le riz est très nourrissant et apaisant, très économique.

Le riz

BUREAU DE PROPAGANDE
62, rue de Valenciennes, PARIS

N'achetez pas vos **MEUBLES** sans visiter les **DOCKS DU MOBILIER**
11, Rue de Flandres
NANTES Les Maîtres Pri

SUCCÈS MERVEILLEUX
MILLIERS D'ATTESTATIONS
UN PRÊTRE
l'abbé HAMON
guérit : Rhumatisme, Toux, Bronchite, Estomac, Diabète, Albumine, Cœur, Reins, Foie, Anémie, Eczéma, Ulcères, Artério-Sclérose, Obésité, Névroses, Constipation, Entérite, Insomnies, etc. Aucun régime. Rien que des plantes à l'état naturel. Une formule spéciale pour chaque cas. Très économique. Revient à 0,40 par jour. Brochure gratuite. Ecrire :

LES 20 CURES DE L'ABBÉ HAMON
89, Bd Sébastopol, dép. (77) Paris

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Volés les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, 22 décembre.

Avoine grise ou noire Bretagne 121
Avoine bigarrée Bretagne 116
Sarrasin Bretagne 152
Orge indigène Côtes-du-Nord 144
Orge Narco 151
Mais Indo-Chine 113
Son région, bonne fabrication 104
Riz Saigon N° 1 133

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES ET DE CAMPAGNE

Cours du 17 décembre

VEAUX : 470. — Le kilo sur pied : 1re qualité, 5,80 à 7,80 ; moyenne, 6,80. A détruire 0,80 par kilo pour la campagne. Moyenne, 6 fr.

BŒUFS : 16. — Devant, 1re qualité, le demi-kilo net, 4 à 4,50 ; 2e qual., 3,25 à 3,75 ; 3e qual., 2,50 à 3 fr. Derrière : 1re qual., 5 à 5,50 ; 2e qual., 4,25 à 4,75 ; 3e qual., 3,50 à 4 fr.

MOUTONS : 186. — Le demi-kilo net : 1re qualité, 7 à 7,50 ; 2e qualité, 5,75 à 6,75.

AGNEAUX : Sans tarif.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, 22 décembre.

Artichauts, les 12, 25 fr. — Betteraves, les 12, 8 fr. — Carottes, le paquet, 1 fr. 50. — Céleri rave, les six, 6 fr. — Céleri branches, les six, 5 fr. — Choux pommés, les 12, 20 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 2 fr. 50. — Cresson, les 12, 6 fr. — Chicorées, les 12, 4 fr. — Epinards, le kilo, 2 fr. — Laitues, les 20, 4 fr. — Mâche, le kilo, 3 fr. — Navets, le paquet, 1 fr. — Oignons, le kilo, 2 fr. 50. — Poireaux, la botte, 5 fr. — Radis, les 12, 6 fr. — Tomates, le kilo, 4 fr. — Pommes, le kilo, 1 fr. 50. — Scorsonères, le paquet, 1 fr. 50. — Salsifis, le paquet, 2 fr. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 65.

Fourrages

Paille de blé :
bottelée 260
pressée 265

Ces prix s'entendent par quantité minimum de 5.000 kilos, départ lieux de production.

Pommes de Terre

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, 22 décembre.

Les 100 kilos, marchandise en vrac, départ : Royale d'Orléans, 68 ; Duchesse Bretagne, 40 à 42 ; Hénaut, July et Mayette, épuisées ; Saucisse Rouge de Bretagne, toute venant, 36 à 49 ; grosse tréfle, 43 à 48 ; Vendée, 77 à 78 ; Loiret, 50 à 52 ; Loire-Inférieure, 40 à 41 ; Early Sarthe, 62 ; Touraine, Poitou, 65 ; Fin-de-Siècle Bretagne, 40 à 41 ; Beauvais Sarthe, 40 à 41 ; Ella Bretagne, 30 ; Flouche Bretagne, 43 ; Yonne, 37 à 38 ; Wolmarmé Seine-et-Oise, 31 ; Géantes bleue ou blanche et Maerker Bretagne, 33 ; Eerstelingen Nord, 44 à 47 ; Oise ou Somme et Aisne, 46 à 47 ; Sarthe, 48 à 49 ; Maine-et-Loire, 50 ; Loiret, 47 ; Ronde jaune Bretagne, 34 ; Sarthe, 67 ; Mayenne, 36 ; Maine-et-Loire, Loiret, Creuse ou Auvergne, 40 ; Alsace, 32 ; Roum Marne, Ardennes ou Meuse, 75 ; Sarthe, 82 à 83 ; Loiret, 75 ; Maine-et-Loire, 76 à 77 ; Morbihan, 70 ; Côtes-du-Nord, 70 à 72.

Carottes

Marchandise triée et logée : Auxonne, 65 ; Poitou, 65 à 70 ; Loon, 65 ; Luc 70 (toute venant 45 à 50) ; Saint-Omer, 70 ; Meaux, 60 à 65.

Navets

Affaires calmes. Les 100 kilos en vrac : Alsace, 18 à 20 ; Loon, 25 à 30.

Oignons

Les 100 kilos, logés, départ : Auxonne, 260 ; Saint-Brieuc ou Roscoff, 240 à 250 ; Poitou, 280 ; La Fère, 270 ; Verberie, 280 ; Luc, 250 à 260 ; Mazé, 290 ; Charleval, 210.

Pailles - Fourrages

Paris, — Marché libre.

Balles pressées, les 100 kilos départ, Centre, Ouest, Nord :

Paille de blé, 15 à 15,50 ; d'avoine, 13 à 15,50 ; d'orge ou escourgeon, 12 à 13.

Foin, 26 à 27, Luzerne, 34 à 36, Trèfle, 32 à 33.

Légumes secs

Paris, 22 décembre.

Les 100 kilos, logés, départ : Flageolet Nord, 310 ; Lingots Nord, 405 ; Vendée, 335 ; Landes, 330 ; Bourgoine, 350 ; Cheveries, Arpaillan, Bourdan, extras, 400 ; bons, 340 ; ordinaires, 200-250. Plats Midi, gros, 285 ; extras, 300. Coccos Landes, 305. Bézins Vendée, 155. Féverolles Landes, 143 à 150 ; Manche, 155 à 160. Lentilles vertes du Puy, 350 ; Cantal, 330.

Graines Fourragères

Paris, 22 décembre.

Les 100 kilos, logés, départ : Trèfle violet, 550 à 650 pour Nord et 700 à 800 pour Bretagne ; trèfle hybride, 1.300 à 1.500 ; trèfle blanc, 1.350 à 1.500 ; trèfle jaune, 600 à 725.

Luzerne Provende, 925 à 1.050 ; luzerne de pays, 875 à 975 ; luzerne des marais ou Vendée, 975 à 1.050.

Minette, 350 à 425 ; vesces, 130 à 100 ; sainfoin, 200 à 240.

Cidres et Eaux-de-Vie

Cidres, de 10 à 12 fr. le degré, suivant qualité.

Eaux-de-vie de cidre, de 6,75 à 7,25 le degré. Peu d'affaires.

Cours des Vins

La barrique, prise à l'anche et suivant régions :

MUSCADET 1937, 1.000 à 1.200
GROS-PLANT 1937, 400 à 550
SERBELS 1937, 400 à 500
NOAH (distillerie) : 20 fr. 50 le degré-barrique.

Chemins de Fer de l'Etat

Les Chemins de fer de l'Etat informent le public que les marchés de Nantes qui se tiennent habituellement le samedi, étant avancés, à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, aux vendredis 25 décembre 1937 et 1er janvier 1938, les trains 2937 (Nantes-La Roche-sur-Yon) et 2937 (Clisson-Chole) circuleront les vendredis 24 et 31 décembre 1937 et ne seront pas mis en marche les samedis 24 décembre 1937 et 1er janvier 1938.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Le demi-kilo :

Bœuf, — 1re catégorie, 7 à 14 fr. ; 2e catégorie, 4,50 à 5 fr. ; 3e catégorie, 3 fr.

Veau, — 1re catégorie, 7 à 12 fr. ; 2e catégorie, 6 à 7,50 ; 3e catégorie, 6 fr.

Mouton, — 1re catégorie, 11 à 12 fr. ; 2e catégorie, 7,50 à 10,50 ; 3e catégorie, 6 fr.

Porc, — 6 à 8 fr. 50.

Beurre, — 12 à 13 fr.

Poulets, — 7 fr. à 7 fr. 50.

Lapins, — 6 à 6 fr. 50.

Cuifs, — La douzaine, 10 à 10 fr. 50.

ANCIENS

Veau, le kilo, 5,50 à 6,50 ; porc, 6,75 à 6,90 ; porcelet, la pièce, 80 à 115 ; poulets, la livre, 4,50 à 5 ; canards, 3 ; lapins, 2,50 à 2,75 ; oies, 4 à 4,25 ; pigeons, la couple, 8 à 10 ; beurre, la livre, 12,50 à 13 ; œufs, la douzaine, 10 à 11.

CANDE, 20 décembre.

Blé, 144 ; orge, 140 à 145 ; avoine, 120 à 125. Poules, la couple, 24 à 30 ; poulets, 28 à 32 ; canards, 25 à 32 ; oies grasses, le kilo, 9 ; oies maigres, la pièce, 28 à 32 ; lapins, 12 à 14 ; pigeons, la couple, 8 à 9 ; œufs, la douzaine, 10 à 10,25 ; beurre, la livre, 11,50 à 12. Porcs gras, le kilo, 6,50 à 6,75 ; porcs maigres, 5,50 à 6,75 ; porcelets, la pièce, 80 à 110.

BLAIN, 21 décembre.

Blé, 184 ; farines, 240-251 ; sons, 112-117 ; riz, 145 ; avoine, 120-122 ; orge, 145-150 ; sarrasin, 150-155. Paille, 140-145 les 500 kilos ; foin, 135-140. Beurre de laiterie, 14-14,50 la livre ; beurre ordinaire, 12,50-13 ; œufs, 10-10,50 la douzaine ; lait, 1,40 le litre ; poulets, et poules, 20-38 la couple (5-6-8 le kilo vif) ; canards, 15-25 (6-8 le kilo vif) ; pigeons, 7-9 la paire ; lapins, 12 (6-5-8 le kilo vif) ; lièvres, 26-28 ; levrauts, 14-22 ; pigeons ramiers, 6-7 ; lapins de garenne, 6-7 ; bécasses, 12-14. Bœufs, 4,10-4,60 le kilo ; taureaux, 4,30-4,50 ; vaches, 3,30-3,90 ; génisses, 4,50-4,80 ; veaux, 6,50 ; moutons, 6-6,50 ; agneaux, 4,50-5,50 ; porcs gras, 6,30-6,50 ; porcelets de six semaines à trois mois, 70-210 ; courants, 220-390. Cidre, 115 à 130 la barrique (droits en sus) ; au détail, 0,75 le litre. Pommes de terre, 55-65.

CHATEAUBRIANT, 22 décembre.

Beurre en gros, 10,50 à 10,75 ; beurre fin, 12 à 12,50 la livre ; œufs, 9 à 10 la douzaine ; beaux poulets, la couple, 28 à 32 ; moyens, 24 à 26 ; petits, 18 à 22 ; vicilles poules, 20 à 23 ; canards, la pièce, 15 à 20 ; oies, 27 à 30 ; dinde, 50 à 55 ; pintades, 12 à 15 ; pigeons, 5 à 6 ; lapins, 10 à 15.

Les 500 kilos : paille de blé, 140 à 150 ; foin, 180 à 200.

Cidre, la barrique, ordinaire 120, 122 ; première qualité, 125-130, droits en sus.

Les foires et marchés aux bestiaux sont, jusqu'à nouvel ordre, interdits à Châteaubriant aux animaux des espèces-bovine, ovine, caprine et porcine. Les animaux destinés à la boucherie et charcuterie, peuvent circuler de la ferme à l'abattoir, ou être expédiés. Pour ces animaux on a coté : Bœufs, le kilo, 4,50 à 4,75 ; taureaux, 4 à 4,50 ; vaches, 3,50 à 4,25 ; génisses, 4,50 à 4,75 ; veaux, 6 à 6,50 ; moutons, 5 à 6 ; porcs gras, 6,60 à 6,70.

SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES

Blé, 184 ; avoine, 130 à 135 ; blé noir, 155 à 160 ; seigle, 140 à 150 ; orge, 160 à 165.

Foin, les 500 kilos, 190 à 200 ; paille, 140 à 150.

Poulets, la couple, gros 30 à 34, moyens 28 à 30, petits 18 à 25 ; canards, la pièce, 12 à 16 ; oies, 20 à 26 ; pigeons, la couple, 8 à 10 ; lapins, la pièce, 10 à 12 ; œufs, la douzaine, 8 à 10 ; beurre, le demi-kilo, 10 à 10,50. Cidre nouveau, la barrique, 110 à 125.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 4,10 à 4,20 ; bœufs de travail, la paire, 4,400 à 5,000 ; vaches grasses, le kilo, 3,50 à 3,80 ; vaches laitières, 2,900 à 2,800 ; taureaux, le kilo, 4,10 à 4,25 ; veaux, 6 à 6,50 ; veaux de lait, 6 à 6,50 ; génisses, la pièce, 1,300 à 1,600 ; porcs, 6,50 à 6,80 ; porcs de lait, 80 à 100.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets, la couple, gros 32 à 38, moyens 28 à 32, petits 22 à 26 ; lapins, la pièce, 12 à 16 ; œufs, la douzaine, 12 ; beurre, le demi-kilo, 11,25 à 11,75 ; veaux, le kilo, 6 à 7,50.

VARADES, 21 décembre.

Poules, la couple, 28 à 38 ; poulets, la pièce, 12 à 14 ; canards, la pièce, 8 à 12 ; pigeons, la couple, 10 à 11 ; lapins, la pièce, 6 à 8 ; oies, le demi-kilo, 7 à 7,50 ; beurre, la livre, 12,50 à 12,75 ; œufs, la douzaine, 10 à 10,50.

DERVAL

Blé, cours officiel : avoine, 135 fr. ; blé noir, 155 ; seigle, 140 ; orge, 160 ; foin, 145 les 500 kilos ; paille, 130. Poulets, la couple, gros 30 à 35, moyens 25 à 30, petits 20 à 25 ; canards, 12 à

15 la pièce ; oies, 20 à 30 ; pigeons, 10 à 14 la couple ; lapins, 12 à 15 la pièce ; œufs, 9 la douzaine ; beurre doux, 10 le demi-kilo. Cidre nouveau, la barrique, 110, droits en sus. Bœufs de travail, 5 à 7,000 la paire ; vaches grasses, 3,750 à 4,50 le kilo ; vaches laitières, 2,500 à 3,900 ; taureaux, 3,75 à 4,25 le kilo ; veaux, 5 à 6 ; veaux de lait, 4,50 à 4,75 ; génisses, 4 à 4,50 ; moutons, 5,50 à 6 ; porcs, 6,25 à 6,40 ; porcs de lait, 70 à 100.

CLISSON

Blé, 184 ; farine, 252 à 254 ; avoine, 140 ; blé noir, 165 ; son, 112 à 115 ; pommes de terre, 60 à 65. Foin, les 500 kilos, 200 à 210 ; paille, 135 à 150. Poulets, la couple, gros 45 à 50, moyens 36 à 44, petits 30 à 35 ; lapins, la pièce, 10 à 20 ; œufs, la douzaine, 11 à 11,50 ; beurre, le demi-kilo, de ferme 13,50 à 14, de beurrière 12,50. Bœufs gras, le kilo sur pied, 3,50 à 4 ; bœufs de travail, la paire, 6,000 à 8,000 ; vaches grasses, le kilo, 3,50 à 5 ; vaches laitières, 2,900 à 4,000 ; taureaux, le kilo, 5 ; veaux, 6 à 6,50 ; porcs de lait, 150 à 225.

PORNIC

Poulets, la couple, gros 32 à 35, moyens 28 à 30, petits 25 à 27 ; canards, la pièce, 16 à 20 ; pigeons, la couple, 10 à 12 ; lapins, la pièce, 12 à 15 ; œufs, la douzaine, 12 à 13 ; beurre, le demi-kilo, 13 à 14.

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 27 décembre. — Moisdon-la-Rivière, Le Pallet, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Père-en-Reiz.

Mardi 28. — La Meilleraye-de-Bretagne, Guenrouët, La Limouzinière, Vallée.

Mercredi 29. — Le Pin.

Jeudi 30. — Maumusson, Saint-Nazaire.

Samedi 1er janvier. — Abbaretz, Chauvé, Guenrouët (2e section).

Dimanche 2. — Guérande.

Sulfate de fer

Cristaux, 37 »
Les 100 kilos.

Le Gérant : R. FAIVRE.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la publicité et des Annonces

TOUJOURS A LA BASE D'UNE BELLE RÉCOLTE

POUR LES TERRES PAUVRES EN CHAUX

SCORIES THOMAS

CHAUSSURES LETOURNAUX
7, Rue Guépin - NANTES - Place Bretagne

Pour TRAITEMENTS D'HIVER des Vignes et Arbres fruitiers

Il faut employer le

PERMANGANATE DE POTASSE AGRICOLE

Destruction radicale des vieilles écorces, mousses, etc...

Jamais de brûlures

Emploi simple et facile, dépense insignifiante

Action favorable sur la végétation

CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

Société des Usines Chimiques **RHÔNE-POULENC**
21, Rue Jean-Goujon - PARIS (8e)

Le Père NOËL
PREND LES COMMANDES

Au Grand Comptoir Vélocipédique Nantais

1, place Bretagne, Nantes - Tél. 125.51

TRICYCLES depuis 35 fr.

VELOS avec étagère, 60 fr. avec roulements à billes, 250 fr.

VOITURES de Poupées depuis 19 fr.

LANDAU grand modèle, 70 fr.

PATINETTES depuis 16 fr.

AUTOS luxueuses avec dynamo, 65 fr.

Renseignez-vous des Prix ailleurs, vous achèterez chez nous ensuite

LES PROGRÈS DE L'Anesthésie Dentaire

En dehors des procédés courants d'anesthésie, personne ne doit ignorer les progrès que constitue l'ANESTHÉSIE GÉNÉRALE qui permet d'endormir complètement et pour une courte durée les personnes sensibles.

Le grand succès qu'obtient notre procédé et son utilisation journalière confirme la suppression des douleurs post-opératoires et l'exemption de tout danger.

Central-Dentaire

9, Rue Boileau, à NANTES (Rez-de-chaussée) — Tél. 329-15

PRIX MODÉRÉS - Derniers perfectionnements - 3 salles d'opérations

Extractions insensibilisées... 10 fr.

avec anesthésie générale... 15 fr.

ASSURANCES SOCIALES

Soins et Prothèse moderne

AUDIGÉ, Succr

Chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

FIÈVRE APTEUSE

AGRICULTEURS !!! n'employez qu'un seul remède pour élever et guérir LA FIÈVRE APTEUSE

Le Trésor du Fermier

Le seul remède dont la GUÉRISON EN CINQ JOURS a été constatée et certifiée par une Commission Départementale de Vétérinaires du Lot-et-Garonne. MÉFIEZ-VOUS DE CES SÉRUMS SANS EFFET, dont l'adresse et le nom des Préparateurs sont inconnus. Le LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE DU BEQUET, à PONT-DE-LA-MAY